



NOM : ..... Prénom : .....

**Stages en entreprise**

	Entreprise (nom et adresse)	Formations correspondant au champ professionnel ou périodes d'alternances		Niveau d'implication et de motivation (*)	
		Oui	Non	-	+
<b>Stage 1</b> du..... au.....					
<b>Stage 2</b> du..... au.....					
<b>Stage 3</b> du..... au.....					

(\*) Cette évaluation est obtenue à partir des **éléments de bilan recueillis lors du suivi du stage**. Elle est élaborée conjointement par le professeur en charge du suivi de l'orientation active de l'élève et le référent ou tuteur en entreprise.

**Autres démarches** : visite en CFA / entretien avec le Psychologue de l'Education Nationale / consultation documentaire au CIO ou en établissement / participation à des forums ou salons des formations et métiers / participation à des ateliers sur le projet de formation ...

Démarches - activités	Date	Lieu	Personnes ou professionnels rencontrés	Bilan

**Bilan de l'orientation active accompagnée (suite à l'entretien d'orientation concertée) spécialité, domaine et établissement préconisés**

.....  
 .....  
 .....  
 .....  
 .....

Le principal du collège  
le.....  
Cachet et signature

Vu et pris connaissance  
Signature du(des) représentant(s) légal(aux) de l'élève

NOM : ..... Prénom:.....

**A F F E C T A T I O N**

**VŒUX D'AFFECTION**

[\_]1<sup>e</sup> année de CAP (\*):

(\*). Quelques CAP ne sont pas directement accessibles dans le cadre de la procédure d'orientation active accompagnée (liste p5). C'est également le cas des Bac Professionnels.

Précisez vos choix dans le tableau ci-dessous

	Spécialité	Établissement
Vœu 1		
Vœu 2		
Vœu 3		

Signature du(des) représentant(s) légal(aux) de l'élève

**Avis proposé par le conseil de classe**

	Favorable	Non Favorable	Commentaires
Vœu 1			
Vœu 2			
Vœu 3			

*Date et signature du chef d'établissement*

Si l'avis du conseil de classe est en désaccord avec votre demande (mention « NON FAVORABLE » sur tous les vœux) vous devez rencontrer le chef d'établissement.

En conséquence, vous serez  
reçu le.....à.....

Vu et pris connaissance le :  
Signature du (des) représentant(s) légal(aux) de l'élève

NOM : ..... Prénom : .....

**VŒUX DÉFINITIFS D’AFFECTATION EN LYCÉE PROFESSIONNEL PUBLIC**

Ces vœux seront saisis dans Affelnet

	Spécialité	Établissement public / privé (à préciser)
Vœu 1		
Vœu 2		
Vœu 3		

Dans le cas où aucune demande d'affectation n'est formulée pour un lycée professionnel, précisez la poursuite de formation envisagée :

- Apprentissage
- Lycée privé
- Autre solution

.....  
.....

Signature du (des) représentant(s) légal(aux) de l'élève

**AVIS DÉFINITIF DE LA COMMISSION TERRITORIALE DE REGULATION**

Ces avis, portés pour chacun des vœux de formation, seront soumis à une commission et saisis par les DSDEN

	Favorable	Non Favorable	Commentaires
Vœu 1			
Vœu 2			
Vœu 3			

Date et signature du représentant de l' IA-DASEN

## Note aux familles - Année 2018/ 2019

Ce document comporte deux parties, correspondant aux phases ORIENTATION et AFFECTATION.  
Le dialogue mené avec l'équipe pédagogique doit permettre d'amener votre enfant à trouver la meilleure solution possible à la fin de la 3<sup>e</sup>.

### Phase ORIENTATION ACTIVE : DISPOSITIF D'ORIENTATION ACTIVE ACCOMPAGNÉE

L'objectif de ce dispositif est de **conduire chaque élève vers la solution d'orientation la mieux adaptée** à ses motivations, ses compétences

Il ne s'agit pas d'un processus de sélection mais d'une démarche pédagogique de découverte.

- Les stages, en entreprise, en lycée professionnel et/ou en CFA, tiennent compte du projet d'orientation de l'élève.
- Chaque élève qui envisage une poursuite d'études en lycée professionnel effectuera au moins un stage en LP. Ces stages d'orientation active accompagnée doivent permettre l'acquisition de compétences facilitant l'adaptation et la réussite. À ce titre, ils comporteront plusieurs séquences d'au moins une journée chacune, dans les formations professionnelles visées. Ces séquences doivent inclure la participation aux enseignements professionnels mais aussi aux enseignements généraux.
- À partir des éléments de bilan recueillis lors de chacun des stages, une évaluation du niveau d'implication et de motivation de l'élève est portée sur cette fiche.

Une commission de régulation territoriale O2A donne un avis sur la spécialité et le lycée demandés.

### Phase AFFECTATION

Tout élève qui a suivi dans sa totalité le dispositif d'orientation active accompagnée et qui valide le projet avec un « avis favorable » émis par la commission territoriale recevra une bonification à l'affectation.

*Les bac professionnels ne sont pas directement accessibles dans le cadre de la procédure d'orientation active accompagnée*

#### **Idem pour les CAP suivants :**

- CAP Aéronautique option avionique
- CAP Aéronautique option structures
- CAP Orthoprothésiste

#### **Les CAP ci-dessous relèvent d'une procédure particulière (cf. fiche 3-3) :**

- CAP Agent de sécurité
- CAP Arts et techniques de la bijouterie-joaillerie

*Attention, la recherche d'un contrat **d'apprentissage** relève de la responsabilité et d'une démarche personnelle des familles, avec un accompagnement recommandé par le collège et le CFA. (cf document 2-6).*

### Pour vous aider

**Vos interlocuteurs privilégiés :** Le professeur principal, le psychologue de l'éducation nationale ou tout autre membre de l'équipe éducative. Dans certains cas, le chef d'établissement peut également être sollicité.

#### ***Vous trouverez des informations :***

- Guides de l'Onisep : « Un CAP pour un métier » - « Besoins éducatifs particuliers »
- Sur d'autres publications de l'Onisep que vous pouvez consulter au Centre d'Information et d'Orientation (CIO) ou au Centre de Documentation et d'Information du collège (CDI).